

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2009 N°45/ 10 août 2009

- Décision du 10 août 2009 portant délégation de signature en matière	P 2
de représentation du pouvoir adjudicateur	
- Décision du 10 août 2009 portant délégation de signature	P 12
- Décision du 10 août 2009 portant délégation de signature et désignation	P 17
d'ordonnateurs secondaires	
- Décision du 10 août 2009 portant délégation de signature (COT)	P 28

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.

Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 820 - 62408 BETHUNE Cedex



Décision portant délégation de signature en matière de représentation du pouvoir adjudicateur

Le Directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France par intérim,

direction interrégionale du bassin de la Seine VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure modifié,

VU le code des marchés publics,

VU l'article 124 de la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990 modifiée, pour l'année 1991,

VU la loi n° 91-1385 du 31 décembre 1991, modifié, portant dispositions diverses en matière de transports,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié, portant statut de Voies Navigables de France,

VU le décret du 09 février 2009 nommant Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date du 23 juillet 2009 nommant Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, ingénieur général des Ponts et Chaussées, chef du Service Navigation de la Seine par intérim,

VU la décision du 4 février 2009 nommant Monsieur Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général;

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

VU la décision du 24 juillet 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de signature à Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, directeur interrégional du bassin de la Seine, chef du service navigation de la Seine par intérim,

SUR proposition du secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine,

Article 1:

Délégation est donnée à :

 M. Jean LE DALL, administrateur civil hors classe, adjoint au chef du service et directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT:
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT.

Article 2:

Délégation est donnée aux responsables ci-dessous, ainsi qu'aux chefs d'arrondissement, chefs de service et à leurs adjoints respectifs visés en annexe l :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, secrétaire général,
- M. Alexandre GUERINI, personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général.

à l'effet de signer en mon nom, toute pièce dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 90 000 euros HT.

Article 3:

Délégation de signature est donnée aux chefs des subdivisions et des bureaux ainsi qu'à leurs adjoints, dont les noms sont indiqués en annexe II, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT

 tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 20 000 euros HT.

Article 4:

Délégation de signature est donnée aux agents, sous le contrôle hiérarchique des chef de subdivision ou de leurs adjoints, dont les noms sont indiqués en annexe III, dans les matières suivantes :

- conclusion de tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maître d'œuvre, d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT;
- tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant strictement inférieur à 4000 euros HT.

Article 5:

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 3 et 4, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, chef du service navigation de la Seine par intérim et directeur interrégional du bassin de la Seine par intérim.

Article 6:

La présente délégation annule et remplace, à compter de sa publication officielle, la précédente délégation, en date du 27 juillet 2009.

Article 7:

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies Navigables de France.

Fait à Paris, le

1 O AOUT 2009

Le Directeur Interrégional du Bassin de la Seine par intérim de Voies Navigables de France,

Gaston THOMAS-BOURGNEUF

ANNEXE I

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Alain COUDRET Chef du service Gestion de la voie d'eau

SERVICE TECHNIQUE DE LA VOIE D'EAU

M. Antoine BERBAIN

M. Hugues LACOURT

Chef du service techniques de la voie d'eau

Adjoint au chef du service techniques de la voie

d'eau

SERVICE EAU ET ENVIRONNEMENT

MIle Stéphanie BLANC Chef du service eau et environnement

SERVICE SECURITE DES TRANSPORTS

M. Francis MICHON Chef du service sécurité des transports

Mme Emmanuelle FOUGERON Adjoint au chef du service sécurité des transports

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET Chef du service du développement et des affaires

domaniales (par intérim)

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

M. Georges BORRAS Chef de l'arrondissement Boucles de Seine (par

intérim)

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Didier BEAURAIN Chef de l'arrondissement Seine Amont (par

intérim)

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Yves BRYGO Chef de l'arrondissement Picardie

M. Jean-Michel BERGERE Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Michel GOMMEAUX

Chef de l'arrondissement Champagne

Mme Martine DELOZANNE Responsable du bureau administratif

ANNEXE II

SECRETARIAT GENERAL

Mme Claudine JOURDAIN Chef du pôle personnel

M. Rémy BLANES Chef du bureau formation et concours

M. Philippe BEINAT Chef du bureau de la comptabilité centrale

M. Thierry LEBRETON Chef du bureau des moyens généraux

Chef suppléant du parc automobile

Mme BLASCO Marie-Thérèse Chef du parc automobile

M. Frédéric LE PENNUISIC Chef du bureau techniques réseaux et applications

informatiques

M. Catherine GUIHAL-JACQUOT Chef du bureau des affaires juridiques et du

contentieux

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Thierry VERDIER

M. Julien BOUCAULT Chef de la subdivision politique technique

M. Gérard LEITZ Chef de la subdivision gestion du trafic

Mme Isabelle GRAZIAN-COURBON Chef de la subdivision bathymétrie et signalisation

Adjoint au chef de la subdivision bathymétrie et

signalisation

M. Julien DIRIBARNE Chargé de mission S.I.G et Environnement

SERVICE TECHNIQUE DE LA VOIE D'EAU

M. Éric SIMON Chef du bureau administratif

Mme Nathalie RICHER Chef du pôle direction d'investissement, études et

méthodes

M. Vincent GOHIN Chef de la subdivision études et grands travaux 1

M. Grégoire ISIDORE Chef de la subdivision études et grands travaux 2

M. Didier CATTENOZ Chef de la subdivision études et grands travaux 3

M. Olivier CHARDAIRE Chef de la subdivision études et grands travaux 4

SERVICE EAU ET ENVIRONNEMENT

M. Jean-Marie QUEMENER Chef de la subdivision spécialisée qualité et police

de l'eau

M. William THOMAS Chef de la subdivision connaissance et réseaux de

mesures

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Antoine VALLEE Chef du pôle bateaux-logement

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

M. Pierre DUBRULLE Chef du pôle administratif

Mlle Cécile BASSERY Chef de la subdivision de Suresnes

M. Daniel GESTIN Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes

M. Cyril DEMEUSY

Chef de la subdivision de Pontoise

M. Michel CARRIERE Co-responsable de l'unité d'exploitation des

ouvrages

M. Alain DUFLOT Chef de la subdivision d'Amfreville

M. Max PICARD Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville

Mme Magali COCCHIO Chef de la subdivision de gestion technique des

infrastructures

M. Denis TONDU Adjoint au chef de la subdivision de gestion

technique des infrastructures

M. Thierry GIRARD Chef de la subdivision ingénierie et signalisation

M. Pascal VINET Chef du département développement de la voie d'eau

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Luc-André JAXEL-TRUER Chef de la subdivision de Joinville

M. Olivier MONTFORT Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Michel COLOMINE Adjoint au chef la subdivision de Joinville

M. Xavier FOUQUART Chef de la subdivision de Paris

M. Guy ANDRIOT Adjoint au chef la subdivision de Paris

Mme Dominique TERRACHER-BEARD Chef de la subdivision de Melun

M. Thierry PICOT Adjoint au chef de la subdivision de Melun

M. Lionel CHARTIER Chef de la subdivision de Sens

M. Frédéric FAVEERS Adjoint au chef de la subdivision de Sens

M. Pascal FAVIER

M. Patrick FENOLL

Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-

Seine

M. Frédéric BALAZARD Chef de la subdivision de Meaux

M. Georges PARIS Adjoint au chef de la subdivision de Meaux

M. François BOURIOT Chef de la division technique

M. Pascal AZEMA Responsable de la cellule marchés et programmation

M. Daniel TOURNETTE Chef du bureau études et travaux

M. Marc BERTHE Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe CHUBILEAU Chef du bureau administratif

M. Éric SCHMITT Chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Philippe GRANDIN Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Bernard CHANTRELLE Chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard WLODARCZIK Adjoint au chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard CHANTRELLE Chef de la subdivision de Saint-Quentin (par

intérim

Mme Nadine PRUD'HOMME Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin

M. Yannick LAISIS Chef du bureau études

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Antoine HERMAN

Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne

Mme Nathalie LABONDE

Adjointe au chef de la subdivision de Châlons-en-

Champagne

Mme Virginie HONNONS Chef de la subdivision de Château-Thierry

M. Thierry GIVRY Contrôleur de Mont-Saint-Père

M.Laurent HERMIER Chef de la subdivision de Rethel

M. Vincent TRITON Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN
M. Didier SELLIER

Hydrographe de la vedette BELGRAND Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

Pôle financier

M. Bernard LEGER Responsable du centre de gestion du transport

fluvial à Saint-Quentin

M. Sylvain DUQUENNE Adjoint au responsable du centre de gestion du

transport fluvial à Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI Responsable du magasin

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU Adjoint automatisme
M. Pascal TREHOUT Responsable des pontons

Département développement de la voie d'eau :

M. Bertrand NEVEUX Adjoint responsable département

Subdivision de Suresnes:

M. Laurent NIQUET
 M. Michel NEYT
 Responsable de l'unité exploitation des ouvrages
 Adjoint au responsable de l'unité exploitation des

ouvrages

Subdivision de Pontoise :

M. Laurent PRIGENT Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages

Subdivision d'Amfreville:

M. Gérard ENOS Responsable de l'unité exploitation des ouvrages

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

M. Philippe RAVET Responsable atelier

M. Hervé WILMORT Responsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Jean-Louis GUILHASResponsable secteur avalM. Pascal GREGOIREResponsable secteur amontM. Oswald DECLOMESNILResponsable maintenance amont

Subdivision de Nogent-sur-Seine

Mme Corinne TROCHAINResponsable secteur NogentM. Dominique NOLINResponsable secteur BrayM. Richard MARCHALResponsable ateliers

Subdivision de Sens

M. Julien ARCHAMBAULT Chargé d'études d'opération et surveillance travaux

M. Jean SERRIER Responsable secteur Villeneuve

M. Bruno DEPERRIAUX Secteur Villeneuve

M. Christian LAFOLLY Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Xavier FROMAGEAU Pôle sécurité de la navigation surveillance du

domaine public fluvial

M. Wilfried REMUS Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Alain BERLIERE
M. Gérard MASAU
Responsable secteur aval
M. Jean-Yves PINET
Responsable secteur amont

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER Chargé d'études

M. Henri GIBOUT Responsable des ateliers

M. Bernard LEBRETON Responsable de la circonscription de Soisson

Subdivision de Péronne :

M. Daniel MOREAU Responsable de la circonscription Péronne et

Moislains

M. Philippe KUC Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET Responsable des ateliers

M. Joël NOISETTE Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise et de

l'Aisne

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS Chef de la cellule gestion domaniale et contentieux

Subdivision de Rethel:

Mme Angélique GADOUIN Responsable de l'entretien et de l'exploitation

M. Étienne MARTINET Responsable de la circonscription de Bourg et

Comin

Subdivision de Château-Thierry:

M. Emmanuel CHOISY Adjoint du responsable de la circonscription de

Damery

M. Jean-Claude POULET Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

Subdvision de Châlons-en-Champagne:

M. Didier ELOY Responsable de la circonscription de Reims et

Loivre

M. Mickaël DANA Responsable de la circonscription de Condé sur

Marne

Subdivision Technique:

M. Éric ZUCCARI Chef de la subdivision technique

M. François-Xavier PAYER Adjoint au chef de la subdivision technique

M. Francis LEAUTE OPA – réceptionnaire - Antenne de Bourg et Comin



DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

(Ordre général)

Le Directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France par intérim,

direction interrégionale du bassin de la Seine

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU la loi n° 91-1385 du 31 décembre 1991 modifié portant dispositions diverses en matière de transports,

VU la loi n° 2001-43 du 16 janvier 2001 portant dispositions diverses en matière d'adaptation au droit communautaire dans le domaine des transports,

VU le décret du 06 février 1932 modifié portant règlement général de police des voies de navigation intérieure,

VU le décret 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

VU le décret 91-797 du 20 août 1991, modifié, relatif aux recettes de Voies navigables de France,

VU le décret du 09 février 2009 nommant Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France,

VU l'arrêté ministériel en date 23 juillet 2009 nommant Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, ingénieur général des Ponts et Chaussées, chef du service navigation de la Seine par intérim,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général ;

VU la décision du 4 février 2009 nommant Monsieur Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

SUR proposition du secrétaire général du service navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine,

2, quai de Grenelle, 75732 Paris cedex 15 téléphone 01 40 58 29 99 télécopie 01 45 78 08 57

DECIDE

Article 1:

Délégation est donnée à :

- M. Jean LE DALL, administrateur civil hors classe, adjoint au chef de service, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau.
- à l'effet de signer, tous les actes ou documents administratifs dans les matières et limites suivantes :
 - a) autorisations de circuler sur les digues et chemins de halage, en application de l'article 62 du décret du 6 février 1932 susvisé,
 - b) tout acte ou décision en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail,
 - c) tout ordre de mission aux agents placés sous leur autorité et tout état de frais correspondants,
 - d) action en justice, en cas d'urgence,
 - e) tout acte relatif au contrôle de l'exploitation des ports fluviaux ayant fait l'objet d'une délégation de service public, quelle que soit l'autorité ayant signé le cahier des charges,
 - f) toute décision d'aide aux adaptations techniques de la cale et à la modernisation des entreprises du transport fluvial;

Article 2:

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celle de M. Jean LE DALL, délégation est donnée à M. Éric VILBE à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés à l'article 1.

Article 3:

En mon absence ou en cas d'empêchement ainsi que celles de Messieurs Jean LE DALL et Éric VILBE, délégation est donnée à M. Alexandre GUERINI à l'effet de signer les actes ou documents administratifs visés aux articles 1.a) à 1.d).

Article 4:

Délégation de signature est donnée aux chefs d'arrondissement et à leurs adjoints désignés ci-dessous à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.a) et 1.c):

- M. Georges BORRAS, chef de l'arrondissement des Boucles de la Seine (par intérim)
- M. Didier BEAURAIN, chef de l'arrondissement Seine-Amont (par intérim)
- M. Yves BRYGO, chef de l'arrondissement Picardie
- M. Jean-Michel BERGERE, adjoint au chef de l'arrondissement Picardie
- M. Michel GOMMEAUX, chef de l'arrondissement Champagne

- M. Claude DENET, chef du service développement et des affaires domaniales

Article 5:

Délégation de signature est donnée aux chefs de subdivision et à leurs adjoints désignés à l'annexe I, à l'effet de signer les actes visés à l'article 1.a) :

Article 6:

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 4 et 5, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, chef du service navigation de la Seine par intérim et directeur interrégional du bassin de la Seine par intérim.

Article 7:

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 27 juillet 2009.

Article 8:

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction interrégionale du Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 10 AOUT 2009

Le Directeur Interrégional du Bassin de la Seine par intérim de Voies Navigables de France,

Gaston THOMAS-BOURGNEUF

ANNEXE I

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

M. Pierre DUBRULLE Chef du pôle administratif

Mlle Cécile BASSERY

Chef de la subdivision de Suresnes

M. Daniel GESTIN Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes

M. Cyril DEMEUSY Chef de la subdivision de Pontoise

M. Michel CARRIERE Co-responsable de l'unité d'exploitation des

ouvrages

M. Alain DUFLOT Chef de la subdivision d'Amfreville

M. Max PICARD Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville

M. Bertrand BILLET Chef du pôle Aménagement Domaine

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Luc-André JAXEL-TRUER Chef de la subdivision de Joinville

M. Olivier MONTFORT Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Michel COLOMINE Adjoint au chef la subdivision de Joinville

M. Xavier FOUQUART Chef de la subdivision de Paris

M. Guy ANDRIOT Adjoint au chef la subdivision de Paris

Mme Dominique TERRACHER-BEARD Chef de la subdivision de Melun

M. Thierry PICOT Adjoint au chef de la subdivision de Melun

M. Lionel CHARTIER Chef de la subdivision de Sens

M. Frédéric FAVEERS Adjoint au chef de la subdivision de Sens

M. Pascal FAVIER Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

M. Patrick FENOLL Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-

Seine

M. Frédéric BALAZARD Chef de la subdivision de Meaux

M. Georges PARIS Adjoint au chef de la subdivision de Meaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe CHUBILEAU Chef du bureau administratif

M. Éric SCHMITT Chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Philippe GRANDIN Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Bernard CHANTRELLE Chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard WLODARCZIK Adjoint au chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard CHANTRELLE

Mme Nadine PRUD'HOMME

Chef de la subdivision de Saint-Quentin (par

intérim)

Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Antoine HERMAN Mme Nathalie LABONDE Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne Adjointe au chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne

Mme Virginie HONNONS M. Thierry GIVRY

Chef de la subdivision de Château-Thierry Contrôleur de Mont-Saint-Père

M.Laurent HERMIER M. Vincent TRITON

Chef de la subdivision de Rethel Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef de la cellule Gestion Domaniale et Contentieux



Décision portant délégation de signature et désignation d'ordonnateurs secondaires délégués

Le Directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France par intérim,

direction interrégionale

du bassin de la Seine VU l'article 124 de la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990, modifiée, pour l'année 1991,

VU le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies Navigables de France, notamment les articles 16 et 27-1,

VU le décret n°61-1587 du 29 novembre 1962 modifié portant règlement général de la comptabilité publique,

VU le décret n°91-797 du 20 août 1991 modifié portant règlement général de la comptabilité publique,

VU le décret n° 92-957 du 8 septembre 1992 complétant les dispositions de l'article 27-1 du décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié et complété par le décret n° 91-696 du 18 juillet 1991 portant statut de Voies Navigables de France,

VU le décret du 09 février 2009 nommant Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur général;

VU la décision du 4 février 2009 nommant Monsieur Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, désignant les ordonnateurs secondaires;

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France;

VU l'arrêté ministériel en date du 23 juillet 2009 nommant Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, ingénieur général des Ponts et Chaussées, chef du Service Navigation de la Seine par intérim,

2, quai de Grenelle, 75732 Paris cedex 15 téléphone 01 40 58 29 99 télécople 01 45 78 08 57 **SUR** proposition du secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1er:

Délégation est donnée à :

 M. Jean LE DALL, administrateur civil hors classe, adjoint au chef de service, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau.

à l'effet de signer toutes pièces relatives à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué.

Article 2:

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean LE DALL, la délégation consentie à l'article 1 est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Éric VILBE, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État, au secrétaire général;
- M. Alexandre GUERINI, personnel SETRA, cadre D, adjoint au secrétaire général du service navigation de la Seine.

Article 3:

Délégation est donnée à :

 M. Claude DENET, chef du Service du Développement et des Affaires Domaniales par intérim,

à l'effet de signer les pièces relatives aux dépenses en matière d'aides aux transports ainsi que les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes.

Article 4:

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Claude DENET, la délégation de signature consentie à l'article 3, concernant les pièces de liquidation de recettes de toutes natures, y compris les pièces d'ordonnancement de recettes concernant les redevances et les indemnités dues au titre des installations flottantes, est exercée dans les mêmes conditions par :

- M. Antoine VALLEE, responsable du pôle bateaux-logement.

Article 5:

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe I, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 90 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur;
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 6:

Délégation est donnée aux personnes visés en annexe II, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 20 000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur;
- les pièces de liquidation de dépenses et de recettes de toute nature ;
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

Article 7:

Délégation est donnée aux responsables d'unités visés en annexe III, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences :

 les engagements juridiques, matérialisés par des bons ou lettres de commande dont le montant est inférieur à 4000 euros, sous réserve d'une délégation de signature en qualité de représentant du pouvoir adjudicateur;

Article 8:

Délégation est donnée aux chefs d'agences désignés ci-après, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation de recettes de toutes natures :

- M. Michel LEFEVRE

 ⇒ Chef d'agence de Saint-Mammès
- M. Bernard LEGER
 ⇒ Chef d'agence de Saint-Quentin

Article 9:

Délégation est donnée à :

 M. Philippe BEINAT, TSC, chef du Centre Régional de Collecte et d'Édition (CRCE)

à l'effet de signer, dans le cadre de ses attributions :

- les propositions d'engagements comptables,
- les pièces de liquidation des recettes et des dépenses de toute nature,
- les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des recettes et des dépenses.

Article 10:

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe BEINAT, la délégation prévue à l'article 9 est dévolue dans les mêmes conditions à :

- M. Jean-Luc SUBERCHICOT, SAE, adjoint au chef du CRCE.

Article 11:

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés aux article 5 et 6, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, chef du service navigation de la Seine par intérim et directeur interrégional du bassin de la Seine par intérim.

Article 12:

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente délégation, en date du 27 juillet 2009.

Article 13:

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 10 AOUT 2009

Le Directeur Interrégional du Bassin de la Seine par intérim de Voies Navigables de France,

Gaston THOMAS-BOURGNEUF

ANNEXE I

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Alain COUDRET Chef du service Gestion de la voie d'eau

SERVICE TECHNIQUE DE LA VOIE D'EAU

M. Antoine BERBAIN

M. Hugues LACOURT

Chef du service techniques de la voie d'eau

Adjoint au chef du service techniques de la voie

d'eau

SERVICE EAU ET ENVIRONNEMENT

MIle Stéphanie BLANC Chef du service eau et environnement

SERVICE SECURITE DES TRANSPORTS

M. Francis MICHON Chef du service sécurité des transports

Mme Emmanuelle FOUGERON Adjoint au chef du service sécurité des transports

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Claude DENET Chef du service du développement et des affaires

domaniales (par intérim)

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

M. Georges BORRAS Chef de l'arrondissement Boucles de Seine (par

intérim)

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Didier BEAURAIN Chef de l'arrondissement Seine Amont (par

intérim)

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Yves BRYGO Chef de l'arrondissement Picardie

M. Jean-Michel BERGERE Adjoint au chef de l'arrondissement Picardie

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Michel GOMMEAUX

Chef de l'arrondissement Champagne

Mme Martine DELOZANNE Responsable du bureau administratif

ANNEXE II

SECRETARIAT GENERAL

Mme Claudine JOURDAIN Chef du pôle personnel

M. Rémy BLANES Chef du bureau formation et concours

M. Philippe BEINAT Chef du bureau de la comptabilité centrale

M. Thierry LEBRETON Chef du bureau des moyens généraux

Chef suppléant du parc automobile

Mme BLASCO Marie-Thérèse Chef du parc automobile

M. Frédéric LE PENNUISIC Chef du bureau techniques réseaux et applications

informatiques

M. Catherine GUIHAL-JACQUOT Chef du bureau des affaires juridiques et du

contentieux

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

M. Thierry VERDIER

M. Julien BOUCAULT Chef de la subdivision politique technique

M. Gérard LEITZ Chef de la subdivision gestion du trafic

Mme Isabelle GRAZIAN-COURBON Chef de la subdivision bathymétrie et signalisation

Adjoint au chef de la subdivision bathymétrie et

signalisation

M. Julien DIRIBARNE Chargé de mission S.I.G et Environnement

SERVICE TECHNIQUE DE LA VOIE D'EAU

M. Éric SIMON Chef du bureau administratif

Mme Nathalie RICHER Chef du pôle direction d'investissement, études et

méthodes

M. Vincent GOHIN Chef de la subdivision études et grands travaux l

M. Grégoire ISIDORE Chef de la subdivision études et grands travaux 2

M. Didier CATTENOZ Chef de la subdivision études et grands travaux 3

M. Olivier CHARDAIRE Chef de la subdivision études et grands travaux 4

SERVICE EAU ET ENVIRONNEMENT

M. Jean-Marie QUEMENER Chef de la subdivision spécialisée qualité et police

de l'eau

M. William THOMAS Chef de la subdivision connaissance et réseaux de

mesures

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

M. Antoine VALLEE Chef du pôle bateaux-logement

ARRONDISSEMENT BOUÇLES DE SEINE

M. Pierre DUBRULLE Chef du pôle administratif

Mlle Cécile BASSERY Chef de la subdivision de Suresnes

M. Daniel GESTIN Adjoint au chef de la subdivision de Suresnes

M. Cyril DEMEUSY Chef de la subdivision de Pontoise

M. Michel CARRIERE Co-responsable de l'unité d'exploitation des

ouvrages

M. Alain DUFLOT Chef de la subdivision d'Amfreville

M. Max PICARD Adjoint au chef de la subdivision d'Amfreville

Mme Magali COCCHIO Chef de la subdivision de gestion technique des

infrastructures

M. Denis TONDU Adjoint au chef de la subdivision de gestion

technique des infrastructures

M. Thierry GIRARD Chef de la subdivision ingénierie et signalisation

M. Pascal VINET Chef du département développement de la voie d'eau

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Luc-André JAXEL-TRUER Chef de la subdivision de Joinville

M. Olivier MONTFORT Adjoint au chef la subdivision de Joinville
M. Michel COLOMINE Adjoint au chef la subdivision de Joinville

M. Xavier FOUQUART Chef de la subdivision de Paris

M. Guy ANDRIOT Adjoint au chef la subdivision de Paris

Mme Dominique TERRACHER-BEARD Chef de la subdivision de Melun

M. Thierry PICOT Adjoint au chef de la subdivision de Melun

M. Lionel CHARTIER Chef de la subdivision de Sens

M. Frédéric FAVEERS Adjoint au chef de la subdivision de Sens

M. Pascal FAVIER

M. Patrick FENOLL

Chef de la subdivision de Nogent-sur-Seine

Adjoint au chef de la subdivision de Nogent-sur-

Seine

M. Frédéric BALAZARD Chef de la subdivision de Meaux

M. Georges PARIS Adjoint au chef de la subdivision de Meaux

M. François BOURIOT Chef de la division technique

M. Pascal AZEMA Responsable de la cellule marchés et programmation

M. Daniel TOURNETTE Chef du bureau études et travaux

M. Marc BERTHE Adjoint au chef du bureau études et travaux

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Philippe CHUBILEAU Chef du bureau administratif

M. Éric SCHMITT Chef de la subdivision de Compiègne

M. Jean-Philippe GRANDIN Adjoint au chef de la subdivision de Compiègne

M. Bernard CHANTRELLE Chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard WLODARCZIK Adjoint au chef de la subdivision de Péronne

M. Bernard CHANTRELLE Chef de la subdivision de Saint-Quentin (par

Mme Nadine PRUD'HOMME Adjoint au chef de la subdivision de Saint-Quentin

M. Yannick LAISIS Chef du bureau études

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Antoine HERMAN Chef de la subdivision de Châlons-en-Champagne Mme Nathalie LABONDE

Adjointe au chef de la subdivision de Châlons-en-

Champagne

Mme Virginie HONNONS Chef de la subdivision de Château-Thierry

M. Thierry GIVRY Contrôleur de Mont-Saint-Père

M.Laurent HERMIER Chef de la subdivision de Rethel

M. Vincent TRITON Adjoint au chef de la subdivision de Rethel

ANNEXE III

SERVICE GESTION DE LA VOIE D'EAU

Subdivision bathymétrie et signalisation

M. Paul BEGIN
 M. Didier SELLIER
 Hydrographe de la vedette BELGRAND
 Hydrographe de la vedette PICARDIE

SERVICE DU DEVELOPPEMENT ET DES AFFAIRES DOMANIALES

Pôle financier

M. Bernard LEGER Responsable du centre de gestion du transport

fluvial à Saint-Quentin

M. Sylvain DUQUENNE Adjoint au responsable du centre de gestion du

transport fluvial à Saint-Quentin

ARRONDISSEMENT BOUCLES DE SEINE

Pôle administratif

M. Slimane TLEMSANI Responsable du magasin

Unité gestion technique des infrastructures :

M. Philippe GRU Adjoint automatisme
M. Pascal TREHOUT Responsable des pontons

Département développement de la voie d'eau :

M. Bertrand NEVEUX Adjoint responsable département

Subdivision de Suresnes:

M. Laurent NIQUET Responsable de l'unité exploitation des ouvrages
M. Michel NEYT Adjoint au responsable de l'unité exploitation des

ouvrages

Subdivision de Pontoise:

M. Laurent PRIGENT Co-responsable de l'unité exploitation des ouvrages

Subdivision d'Amfreville:

M. Gérard ENOS Responsable de l'unité exploitation des ouvrages

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

Subdivision de Joinville

M. Philippe RAVET Responsable atelier

M. Hervé WILMORT Responsable secteur Marne

Subdivision de Melun

M. Jean-Louis GUILHAS
M. Pascal GREGOIRE

M. Oswald DECLOMESNIL

Responsable secteur aval Responsable secteur amont Responsable maintenance amont

Subdivision de Nogent-sur-Seine

Mme Corinne TROCHAIN
M. Dominique NOLIN
M. Richard MARCHAL

Responsable secteur Nogent Responsable secteur Bray Responsable ateliers

Subdivision de Sens

M. Julien ARCHAMBAULT

M. Jean SERRIER

M. Bruno DEPERRIAUX

M. Christian LAFOLLY

Chargé d'études d'opération et surveillance travaux

Responsable secteur Villeneuve

Secteur Villeneuve

Responsable maintenance

Subdivision de Paris

M. Xavier FROMAGEAU

M. Wilfried REMUS

Pôle sécurité de la navigation surveillance du

domaine public fluvial

Pôle aménagement et entretien du domaine

Subdivision de Meaux

M. Alain BERLIERE M. Gérard MASAU

M. Jean-Yves PINET

Responsable ateliers Responsable secteur aval Responsable secteur amont

ARRONDISSEMENT PICARDIE

Subdivision de Compiègne :

M. Arnaud DEVEYER

M. Henri GIBOUT

M. Bernard LEBRETON

Chargé d'études

Responsable des ateliers

Responsable de la circonscription de Soisson

Subdivision de Péronne :

M. Daniel MOREAU

M. Philippe KUC

Responsable de la circonscription Péronne et

Moislains

Responsable de la circonscription de Ham et Noyon

Subdivision de Saint-Quentin:

M. Arnaud VOIRET

M. Joël NOISETTE

Responsable des ateliers

Gestionnaire du canal de St Quentin, de l'Oise et de

l'Aisne

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

Pôle domaine et développement

M. Robert OTTO-LOYAS

Chef de la cellule gestion domaniale et contentieux

Subdivision de Rethel:

Mme Angélique GADOUIN

M. Étienne MARTINET

Responsable de l'entretien et de l'exploitation Responsable de la circonscription de Bourg et

Comin

Subdivision de Château-Thierry:

M. Emmanuel CHOISY

Adjoint du responsable de la circonscription de

Damery

M. Jean-Claude POULET

Responsable de la circonscription de Mareuil sur Ay

Subdvision de Châlons-en-Champagne:

M. Didier ELOY

Responsable de la circonscription de Reims et

Loivre

M. Mickaël DANA

Responsable de la circonscription de Condé sur

Marne

Subdivision Technique:

M. Éric ZUCCARI

M. François-Xavier PAYER

M. Francis LEAUTE

Chef de la subdivision technique

Adjoint au chef de la subdivision technique

OPA - réceptionnaire - Antenne de Bourg et Comin



DECISION PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

(Convention d'Occupation et d'Usage Temporaire)

direction
interrégionaleLe Directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France par
du bassin intérim,
de la Seine

VU le code du domaine public fluvial et de la navigation intérieure, modifié,

VU le code général de la propriété des personnes publiques,

VU l'article 124 de la loi de finances n° 90-1168 du 29 décembre 1990, modifié, pour l'année 1991,

VU la loi nº 94-631 du 25 juillet 1994 relative à la constitution de droits réels,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960, modifié, portant statut de Voies Navigables de France, notamment ses articles 14, 16, 17 et 27-1,

VU le décret du 09 février 2009 nommant Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France,

VU la délibération du conseil d'administration de Voies Navigables de France du 25 février 2009 portant délégation de pouvoir du Conseil d'administration au directeur général;

VU l'arrêté ministériel en date du 23 juillet 2009 nommant Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, ingénieur général des Ponts et Chaussées, chef du Service Navigation de la Seine par intérim,

VU la décision du 4 février 2009 nommant Monsieur Alain GEST, président du conseil d'administration de Voies navigables de France,

VU la décision du 3 mars 2009 de Monsieur Thierry DUCLAUX, directeur général de Voies navigables de France, portant délégation de pouvoir aux représentants locaux de Voies navigables de France.

SUR proposition du secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction Interrégionale du Bassin de la Seine,

DECIDE

Article 1:

Délégation de signature est donnée à M. Jean LE DALL, administrateur civil hors classe, adjoint au chef du service, directeur de l'exploitation et de la modernisation du réseau, afin de prendre, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de la circonscription du Service Navigation de la Seine, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies Navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares et accorder toute convention d'usage temporaire n'excédant pas 5 ans ou portant sur une superficie du domaine inférieure ou égale à 20 hectares.

Article 2:

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean LE DALL, la délégation consentie à l'article premier est exercée dans les mêmes conditions par M. Claude DENET, chef du service du développement et des affaires domaniales par intérim.

Article 3:

Délégation de signature est donnée aux chefs d'arrondissements territoriaux nommément désignés cidessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France par intérim, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de celles-ci est inférieure ou égale à 20 000 € (vingt-mille euros).

M. Georges BORRAS M. Didier BEAURAIN M. Yves BRYGO

M. Yves BRYGO
M. Michel GOMMEAUX

Chef de l'Arrondissement des Boucles de la Seine par intérim

Chef de l'Arrondissement Seine-Amont par intérim

Chef de l'Arrondissement Picardie Chef de l'Arrondissement Champagne

<u>Article 4</u>: En cas d'absence ou d'empêchement de M. Yves BRYGO, la délégation consentie à l'article 2 est exercée dans les mêmes conditions par son adjoint visé ci-dessous :

M. Jean-Michel BERGERE

Adjoint au chef de l'Arrondissement Picardie

Article 5:

Délégation de signature est donnée aux chefs de subdivisions territoriales nommément désignés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre des règlements et instructions en vigueur et dans la limite de leur circonscription, au nom de M. le directeur interrégional du Bassin de la Seine de Voies Navigables de France par intérim, tous actes ou décisions relatifs aux occupations temporaires constitutives ou non de droits réels et aux conventions d'usage temporaire du domaine géré par Voies Navigables de France, portant sur une durée n'excédant pas 5 ans ou une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, lorsque la redevance annuelle de ceux-ci est, en application des barèmes en vigueur, inférieure ou égale à 10 000 € (dix mille euros).

ARRONDISSEMENT DES BOUCLES DE LA-SEINE

Mlle Cécile BASSERY M. Daniel GESTIN

Chef de la Subdivision de Suresnes Adjoint au subdivisionnaire

M. Cyrit DEMEUSY M. Pascal CARRIERE M. Laurent PRIGENT

Chef de la Subdivision de Pontoise Responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

M. Alain DUFLOT M. Max PICARD M. Marc LABROUSSE Co-responsable de l'unité d'exploitation des ouvrages

Chef de la Subdivision d'Amfreville

Adjoint au subdivisionnaire

Responsable du domaine secteur Rouen

ARRONDISSEMENT SEINE-AMONT

M. Luc-André JAXEL-TRUER M. Olivier MONFORT

Chef de la Subdivision de Joinville Adjoint au subdivisionnaire Adjoint au subdivisionnaire

M. Frédéric BALAZARD M. Georges PARIS

M. Michel COLOMINE

Chef de la subdivision de Meaux Adjoint au subdivisionnaire

Mme Dominique TERRACHER-BEARD

M. Thierry PICOT Mme Sandrine MICHOT Chef de la Subdivision de Melun Adjoint au subdivisionnaire

Responsable de la gestion du domaine

M. Lionel CHARTIER M. Frédéric FAVEERS Chef de la Subdivision de Sens Adjoint au subdivisionnaire

M. Pascal FAVIER M. Patrick FENOLL Chef de la Subdivision de Nogent-sur-Seine Adjoint au subdivisionnaire

M. Xavier FOUQUART M. Guy ANDRIOT

Chef de la Subdivision de Paris Adjoint au subdivisionnaire

ARRONDISSEMENT PICARDIE

M. Eric SCHMITT

M. Jean-Philippe GRANDIN

Chef de la Subdivision de Compiègne

M. Bernard CHANTRELLE M. Bernard WLODARCZIK Chef de la Subdivision de Péronne Adjoint au subdivisionnaire

Adjoint au subdivisionnaire

M. Bernard CHANTRELLE Mme Nadine PRUD'HOMME

Chef de la Subdivision de Saint-Quentin par intérim Adjoint au subdivisionnaire

ARRONDISSEMENT CHAMPAGNE

M. Antoine HERMAN Mme Nathalie LABONDE Chef de la Subdivision de Châlons-en-Champagne Adjoint au subdivisionnaire

Mme Virginie HONNONS

Chef de la Subdivision de Château-Thierry

M. Thierry GIVRY

Contrôleur de Mont-Saint-Père

M. Laurent HERMIER M. Vincent TRITON

Chef de la Subdivision de Rethel Adjoint au subdivisionnaire

Article 6:

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 3 et 5, la délégation de signature est exercée par la personne désignée par Monsieur Gaston THOMAS-BOURGNEUF, chef du service navigation de la Seine par intérim et directeur interrégional du bassin de la Seine par intérim.

Article 7:

Cette délégation annule et remplace à compter de sa publication officielle la précédente, en date du 27 juillet 2009.

Article 8:

Le secrétaire général du Service Navigation de la Seine, Direction interrégionale du Bassin de la Seine est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin Officiel de Voies navigables de France.

Fait à Paris, le 1 0 AOUT 2009

Le Directeur Interrégional du Bassin de la Seine par intérim de Voies Navigables de France, Le chef du service navigation de la Seine par intérim

Gaston THOMAS-BOURGNEUI